



**DISCOURS DE CLOTURE DES TRAVAUX DE L'ARRANGEMENT PARTICULIER
PORTANT MESURES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL ET
INCLUSIF DU CENTRE INTERDIOCESAIN DE KINSHASA**

Excellences Messieurs,

Excellences,

Honorables,

Mesdames et Messieurs Membres du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs Délégués aux Négociations politiques,

Mesdames et Messieurs de la Presse,

Distingués Invités,

Chers Compatriotes,

1. Il y a un temps fixé pour tout, un temps pour toute chose sous le ciel : un temps pour semer et un temps pour récolter, un temps pour se taire et un temps pour parler, un temps pour commencer et un temps pour achever (cf. Ecclésiaste 3,1-8).

2. Avant toute chose, la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) présente sincèrement ses remerciements à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour avoir encouragé et soutenu la mission des bons offices. Elle remercie également les parties prenantes aux négociations politiques du Centre Interdiocésain de Kinshasa pour leur confiance aux Evêques en vue de trouver une issue pacifique à la crise socio-politique dans notre pays. De la même manière, elle remercie le Peuple congolais tout entier qui continue à soutenir le déroulement des travaux de la médiation.

2. L'heure est venue pour nous de rendre compte de la mission des bons offices de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) auprès des Acteurs politiques et sociaux de la République Démocratique du Congo, mission encouragée par Son Excellence Monsieur le Président de la République et accomplie en deux phases.

3. La première phase, démarrée le 8 décembre 2016 a abouti à la signature de l'**Accord politique global et inclusif du Centre Interdiocésain de Kinshasa**, signé le 31 décembre 2016 entre les parties prenantes. Cet Accord historique de la Saint-Sylvestre,

salué avec un grand enthousiasme tant par toute la population congolaise que par la Communauté internationale, est **un compromis politique consensuel et inclusif**, et s'avère **l'unique feuille de route réaliste**, devant permettre à notre pays de sortir de la crise socio-politique.

4. La deuxième phase des négociations politiques, soucieuse de la mise en œuvre rapide et intégrale de l'Accord, s'est déroulée en deux temps : premièrement les travaux de l'Arrangement particulier dudit Accord ont eu lieu du 10 au 28 janvier 2017. A l'issue de ce premier round, la mouture actuelle de **l'Arrangement particulier** telle que présentée et amendée par les parties prenantes lors de la plénière de la nuit du 27 au 28 janvier 2017, comporte de grandes avancées enregistrées en termes de consensus dégagé et adopté en plénière, notamment sur les points majeurs ci-après :

1) Le Gouvernement : les parties prenantes se sont mises d'accord sur les principes et missions du gouvernement issu de l'Accord du 31 décembre 2016, le format du Gouvernement comportant 54 membres y compris le Premier Ministre et les quatre ministères de souveraineté, le statut des Vice-Premiers Ministres et des Ministres d'Etat, le profil du Premier Ministre, le profil des membres du Gouvernement et la stabilisation du Gouvernement.

2) Le Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Electoral (CNSA) : un consensus a été dégagé autour du profil des membres de cet organe, de la répartition des responsabilités au niveau du Bureau, de la désignation des membres du CNSA constitué de 28 personnes, de la répartition du quota au niveau de la plénière, de l'organisation et du fonctionnement du CNSA (une plénière et un bureau ; un président et trois vice-présidents, un rapporteur et un questeur).

3) Le Chronogramme de mise en œuvre de l'Accord : les parties prenantes se sont accordées sur le chronogramme de la mise en place du CNSA, la redynamisation de la CENI, le renouvellement des mandats des membres du CSAC et sur les recommandations particulières.

5. Ces avancées ont été le fruit d'une bonne foi et de la bonne volonté politique manifestées par les parties prenantes. Cependant, les discussions devraient se poursuivre entre les parties prenantes, principalement autour des points suivants : mode de désignation et nomination du Premier Ministre, répartition de postes ministériels entre les composantes, certains points du chronogramme (la formation, l'investiture et l'entrée en fonction du gouvernement) et rôle de la CENCO au sein du CNSA.

6. Il convient de signaler que les travaux ont été momentanément interrompus, entre autres, suite au décès du Patriarche Etienne TSHISEKEDI, d'heureuse mémoire, le 1^{er} février à Bruxelles. Le 16 mars 2017, les négociations sur l'Arrangement particulier ont repris et se sont poursuivis jusqu'en ce jour. Un nouveau point a été inscrit à l'ordre du jour à savoir la Présidence du CNSA après la mort du Président du Conseil des Sages du Rassemblement.

7. Au terme de ce deuxième round des négociations politiques directes, les résultats obtenus sont loin de satisfaire les attentes de la population dont la situation économique et sécuritaire devient de plus en plus préoccupante. En effet, nous trouvons principalement devant deux points de blocage et sur chacun de points la CENCO a proposé une voie médiane:

1) Mode désignation et nomination du Premier Ministre : le Rassemblement de l'Opposition tient à présenter un seul nom et les autres, en particulier la Majorité, une liste de trois noms. La médiation a proposé : « *le Premier Ministre est nommé par le Président de la République aux termes des consultations avec le Rassemblement* ». Qui dit consultations dit plusieurs noms.

2) Présidence du CNSA : pour le Rassemblement de l'Opposition, il faut s'en tenir scrupuleusement à la lettre de l'Accord, c'est-à-dire le Président du Conseil des Sages du Rassemblement est le Président du CNSA. Et pour les autres, il faut s'en tenir à l'esprit de l'Accord, c'est-à-dire le Président du CNSA doit faire l'objet d'un consensus par toutes les parties prenantes. La médiation propose de concilier la lettre et l'esprit, c'est-à-dire que le Président provienne du Rassemblement mais qu'il fasse l'objet d'un consensus.

8. A ce niveau, la CENCO porte à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale l'impasse politique de ces discussions qui traduit le manque de bonne volonté politique et l'incapacité des acteurs politiques et sociaux de trouver un compromis en mettant au premier plan l'intérêt supérieur de la Nation et le bien de notre peuple.

9. Convaincue qu'un compromis est encore possible grâce à un sursaut patriotique de la part de tous, la CENCO lance un appel pathétique aux négociateurs à se montrer plus responsables et plus sensibles aux besoins du Peuple congolais et à ne pas perdre de vue l'objectif principal de ces négociations qui est l'organisation des élections dans moins d'une année.

10. L'attente de notre peuple se fait trop longue et les jours avancent. Chaque jour de retard est un manque à gagner pour la réalisation de cet objectif. Elle demande aux

parties prenantes de se faire violence pour se dessaisir de leurs intérêts égoïstes afin de mettre en place le Gouvernement et le Conseil National de suivi de l'accord et du processus électoral qui conduiront le pays aux élections avant la fin de l'année 2017.

11. La CENCO n'entend pas conduire les bons offices indéfiniment. Elle en appelle à l'implication personnelle et à la responsabilité du Chef de l'Etat en tant que garant de la Nation, dans la mise en œuvre rapide de l'Accord de la Saint-Sylvestre. **« Toutefois fidèle à sa mission prophétique, la CENCO est décidée à accompagner le Peuple congolais dans la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre »**¹.

12. La CENCO demande également à la Communauté internationale d'accompagner davantage les acteurs politiques dans cette phase cruciale pendant laquelle les efforts de tous sont indispensables pour un aboutissement heureux du processus en cours. Elle demande également au peuple congolais de rester vigilant fin d'obtenir des Acteurs politiques le respect de l'Accord politique devant aboutir à la tenue des élections dans le délai.

Excellences Messeigneurs,

Excellences,

Honorables,

Mesdames et Messieurs Membres du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs Délégués aux Négociations politiques,

Mesdames et Messieurs de la Presse,

Distingués Invités,

Chers Compatriotes,

13. Avant de terminer cette communication, je voudrais également vous informer brièvement de l'évolution de la mise en œuvre des mesures de décrispation politique au chapitre V de l'Accord du 31 décembre 2016. A cet effet, la Présidence de la CENCO a reçu un rapport de Son Excellence Monsieur le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux dont le Secrétaire Général va nous faire lecture (cf. document en deux pages).

14. Concernant les cas emblématiques évoqués dans ce document, rappelez-vous que les parties prenantes, à l'exception de la Majorité présidentielle, en avait confié le

¹ CENCO, *NON AU BLOCAGE ! Face aux tribulations du moment : prenez courage, le Christ a vaincu le monde* (cf. Jn 16,33), n. 9.

traitement à la CENCO. En réponse à cette demande, la CENCO a mis sur pied une commission ad hoc qui, jusque maintenant a traité les cas de Moïse et de Jean-Claude. Un rapport de cette enquête est parvenu à la présidence de la CENCO, elle sera transmise incessamment à qui de droit.


Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chers Compatriotes,

15. En vous remerciant très sincèrement de votre présence et de votre aimable attention, je vous invite à tenir bon, en dépit des tribulations du moment présent. Quelle que soit la durée de la nuit, le jour finit par se lever. Par l'intercession de la Sainte Vierge Marie, Notre-Dame du Congo, confions notre pays et son peuple à la bonté miséricordieuse de Dieu.

Que Dieu bénisse le peuple congolais !
Qu'il assure à notre pays une paix durable !
Qu'il nous aide à bâtir un Congo plus beau qu'avant !

Kinshasa, le 27 mars 2017




+ Marcel UTEMBI TAPA
Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO